

# Lancement officiel du programme « ICOPE » en région Centre-Val de Loire :

## Une opportunité pour développer une coopération territoriale dans le maintien de l'autonomie

Sarah Legland – Chef de projet de l'ERVMA (1), Pauline Fortin – Chargée de mission ICOPE

- (1) Marie Lemaile Infirmière en pratique avancée au pôle Vieillissement (1), Magali Lecoutre Infirmière en pratique avancée (2), Magali Florance Infirmière diplômée d'Etat
- (3), Bertrand Fougère Chef de pôle Vieillissement (1)
- (1) CHRU Tours
- (2) Communauté professionnelle territoriale de santé « O'Tours »
- (3) Communauté professionnelle territoriale de santé « La Salamandre »

### Qu'est-ce que le programme ICOPE ?

L'espérance de vie s'est considérablement allongée ces cinquantes dernières années notamment grâce à la vaccination et au développement des antibiotiques. Mais l'allongement de l'espérance de vie ne signifie pas l'allongement de l'espérance de vie sans incapacité.

Depuis 1945 et l'après-guerre, notre système de santé traite principalement les maladies aigues. Or, les personnes en vieillissant sont plus à risque de développer ou de décompenser des pathologies chroniques, .Notre système de santé n'est ainsi pas adapté au vieillissement actuel de la population, entraînant une augmentation importante du nombre de personnes âgées dépendantes. Notre organisation de la prise en soin des personnes en perte d'autonomie est curative, et non dans une vision de prévention primaire ou secondaire. Une adaptation du système de soins au vieillissement et à la prévention de la perte d'autonomie est nécessaire.

Dans ce contexte, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) souhaite diminuer de 15 millions le nombre de personnes dépendantes dans le monde d'ici 2025, ce qui représente à l'échelle de la France environ 150 000 personnes. Pour atteindre cet objectif, l'OMS a publié fin 2019, de nouvelles recommandations de soins intégrés pour les séniors (Integrated care for older people : ICOPE). Leur objectif est de prévenir la perte d'autonomie afin de permettre un vieillissement en bonne santé.

Ce programme de santé publique destiné aux 60 ans et plus consiste à favoriser une approche intégrée de la santé qui prend en compte les capacités de la personne, les pathologies associées, l'environnement et le mode de vie avec pour objectif de développer un plan de soins centré sur la personne, en considérant ses souhaits et ses aspirations. L'accent est mis sur le fait que le patient est acteur de sa prise en charge et de son suivi.

Le programme ICOPE propose de suivre l'évolution de fonctions considérées comme essentielles que sont : la mobilité, la mémoire, la nutrition, l'état psychologique, la vision et l'audition. C'est une vraie démarche « parcours » qui se décline ensuite en 5 étapes dites Steps :

- Step 1: Dépistage
- Step 2: Évaluation
- Step 3: Plan de soin personnalisé
- Step 4: Suivi du plan de soin
- Step 5: Implication des collectivités et soutien aux aidants

Dès qu'une fonction décline, un signal d'alerte est lancé. S'enclenche alors la deuxième étape d'évaluation gériatrique avec des tests approfondis, globaux et intégrés.

Un des intérêts du programme ICOPE est sa simplicité dans la réalisation de la première étape de dépistage avec une grille qui permet de détecter l'altération des fonctions d'une manière fiable à un stade précoce. Enfin, c'est un programme qui requiert une implication et une coordination des professionnels du secteur sanitaire, médico-social et social, ainsi que des collectivités et décideurs pour sa mise en œuvre.

#### Lancement officiel de l'expérimentation

Retenus dans l'expérimentation nationale du ministère des solidarités et de la santé, l'Équipe régionale vieillissement et maintien de l'autonomie (ERVMA) et ses partenaires, notamment les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) O'Tours et La Salamandre expérimente actuellement l'implémentation du programme sur les territoires de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher.

L'objectif principal de l'expérimentation est d'identifier les freins et les leviers du dispositif ICOPE pour ensuite l'étendre à plus grande échelle.

Pour la mise en œuvre de l'expérimentation, l'ERVMA a travaillé avec de nombreux acteurs pluridisciplinaires et plurisectoriels (conseils départementaux, Agence régionale de la santé (ARS), groupement d'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (CARDAT), Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), France assos santé-la voix des usagers, Groupement d'intérêt public (GIP) e-santé, Observatoire régionale de la santé (ORS), équipe mobile gériatrique, Dispositif d'appui à la coordination (DAC)...), où chacun a pu apporter son expertise et son expérience.

Ce travail partenarial permet aujourd'hui de proposer un outil opérationnel aux professionnels de santé. L'outil retenu dans le cadre de l'expérimentation est le e-parcours régional Sphère, implémenté par un volet ICOPE dédié. Les professionnels seront accompagnés dans l'utilisation de l'outil à travers des présentations, formations, guide d'utilisation...

Une campagne de communication auprès des professionnels de santé va débuter par des soirées de lancement, organisées sur les territoires des CPTS O'Tours et La Salamandre. Ces rencontres seront l'occasion de présenter le programme, ses enjeux, ainsi que les outils créés, afin de favoriser l'adhésion des professionnels au projet. Un courrier de communication de la CPAM sera ensuite adressé à l'ensemble des professionnels de santé exerçant sur le territoire de l'expérimentation.

Dans un second temps, une campagne de communication informera les usagers du lancement de cette expérimentation (relais des partenaires, courriers adressés par la CPAM, conférence de presse...).

L'implication de chaque acteur faisant partie du domaine du vieillissement est primordiale pour assurer le succès du projet. Cette collaboration entraine une dynamique plus solidaire et coopérative dans l'accompagnement de nos aînés.

#### L'ERVMA

Constituée fin 2019, l'Équipe régionale vieillissement et maintien de l'autonomie Centre- Val de Loire (ERVMA) est une équipe de coordination portée par le CHRU de Tours et financée par l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire. Elle est la deuxième équipe de ce type en France.

Cette équipe pluridisciplinaire a vocation à apporter un appui aux professionnels dans les bassins de santé de la région, afin d'optimiser l'organisation et la structuration des filières gériatriques, de promouvoir des actions de prévention et de prises en charge précoces des personnes âgées et de leurs proches aidants, de diffuser les bonnes pratiques gériatriques et gérontologiques, de participer à la lutte contre l'âgisme et d'impulser une dynamique de recherche médicale et paramédicale.

